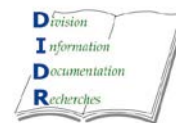


# SOMALIE



8 janvier 2021



## La *National Intelligence and Security Agency* (NISA)

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)*

*[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

<b>1. Organisation de la NISA et de ses missions.....</b>	<b>3</b>
1.1. Missions.....	3
1.2. Organisation.....	4
<b>2. Un recrutement parfois problématique.....</b>	<b>5</b>
2.1. Membres d'al Shabab.....	5
2.2. Recrutement d'enfants.....	5
<b>3. La lutte contre le terrorisme.....</b>	<b>6</b>
3.1. La NISA et al Shabab.....	6
3.2. Les centre de réhabilitation.....	7
<b>4. Atteintes à la liberté d'expression et traitements inhumains.....</b>	<b>8</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>12</b>

### Résumé :

La National Intelligence and Security Agency (NISA) est un service de sécurité créé en 2013 dans le but de contrer les actions terroristes sur le territoire somalien. Recourant aux arrestations arbitraires, employant des enfants dans ses rangs et harcelant régulièrement les journalistes, l'agence de renseignement est régulièrement pointée par les ONG et la communauté internationale pour ses méthodes.

### Abstract:

The National Intelligence and Security Agency (NISA) is a security service created in 2013 with the aim of countering terrorist actions on Somali territory. Resorting to arbitrary arrests, employing children in its ranks and regularly harassing journalists, the intelligence agency is regularly criticized by NGOs and the international community for its methods.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

## 1. Organisation de la NISA et de ses missions

### 1.1. Missions

La NISA a été créée en janvier 2013 par le Gouvernement fédéral somalien (FGS). Du fait que sa création ne repose pas sur une loi ou un décret présidentiel, ses pouvoirs et obligations ne sont pas clairement définis. Néanmoins, constituant un organe lié à la sécurité, l'agence relève de la Constitution fédérale provisoire qui établit que les services de sécurité sont sujets à un contrôle civil. L'agence est responsable de la lutte anti-terroriste et du contre-espionnage. L'une de ses tâches principales est ainsi de contrer la brigade *Amniyad* d'al-Shabab, chargée du renseignement militaire de ce groupe terroriste<sup>1</sup>. En 2016, un rapport des Nations unies affirme que la NISA et la police ont de larges pouvoirs d'investigation lesquels s'expliquent par leur mission de police judiciaire. Il ajoute, en revanche, que l'agence joue régulièrement sur les vides juridiques de la Constitution fédérale pour agir hors du cadre qui lui a été officiellement fixé<sup>2</sup>.

En principe, le maintien de l'ordre est assuré par la police. Cependant, dans les faits, les arrestations pour suspicion de terrorisme sont assurées par la NISA ou ses organes délégués au Jubbaland (Agence de sécurité et de renseignement du Jubbaland – JISA) et au Puntland (Forces de sécurité du Puntland – PSF). Un rapport de 2017 des Nations unies en Somalie estime que les relations entre les différents organes chargés de la sécurité sont parfois tendues. Le document affirme qu'il y a des affrontements réguliers, notamment entre la NISA et la police<sup>3</sup>.

La NISA dispose, par ailleurs, de prisons spécialisées. L'une d'entre elles est Godka Jiliow, dans le centre de Mogadishu. Des membres d'al-Shabab y sont détenus et leurs droits, tels l'accès à une surveillance judiciaire ou une représentation légale, sont régulièrement bafoués<sup>4</sup>.

Dans la documentation issue des Nations unies, le renseignement somalien est très critiqué pour son manque de transparence<sup>5</sup>. Ainsi, un rapport de 2017 de *Human Rights Watch* (HRW) confirme qu'il est très difficile de savoir ce que fait l'agence, ce qui jusqu'à nos jours demeure un comportement problématique pour estimer clairement la nature réelle de la NISA<sup>6</sup>.

Un article de 2019 de l'Institut norvégien pour les affaires internationales<sup>7</sup> (NUPI) précise que l'évaluation de la dangerosité des déserteurs d'al-Shabab fait partie des prérogatives de l'agence. Celle-ci est en effet responsable de l'évaluation des risques concernant les anciens membres d'al-Shabab qui sont classés en deux catégories : risque élevé et risque faible. Le document ajoute que les personnes classées dans la catégorie à risque élevé sont transférées dans des bâtiments sécurisés ou condamnées et emprisonnées. Les personnes

---

<sup>1</sup> Nations unies, 12/2017, [url](#)

<sup>2</sup> Nations unies, 08/2016, [url](#)

<sup>3</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>4</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>5</sup> Nations unies, 02/11/2017, [url](#)

<sup>6</sup> HRW, 02/05/2017, [url](#)

<sup>7</sup> Institut de recherche fondé sur ordre du Parlement norvégien en 1959. Son financement est d'origine gouvernementale.

classées dans la catégorie à risque faible sont transférées dans des centres de réhabilitation. Les mineurs, âgés de moins de 18 ans, sont placés dans des centres distincts<sup>8</sup>.

Pour ce qui est de la zone d'action de la NISA, celle-ci opère dans les régions du Banaadir, du Hirshabelle, du Galmudug et dans l'Etat du Sud-ouest (ISWA)<sup>9</sup>. Un rapport de 2017 des Nations unies confirme que le Puntland possède sa propre agence de renseignement, mais ajoute qu'il n'est pas rare que la NISA y intervienne, conjointement ou non, dans le cadre de certaines opérations. Au Puntland, les agents fédéraux sont basés à Adado<sup>10</sup>.

## 1.2. Organisation

Il est compliqué de déterminer l'organigramme de l'agence de renseignement somalien, car ce dernier, par nature, conserve une opacité certaine. Néanmoins des sources mentionnent des personnes comme ayant été à la tête du service. Ainsi, en 2014, Abdullahi Mohamed Ali est mentionné par un blogueur somalien comme étant le chef de la NISA<sup>11</sup>. Un document des Nations unies de 2016 mentionne également Abdirahman Mohamed Tuuryare comme ayant occupé ce poste<sup>12</sup>. Selon le *Washington Post*, Mohamed Sheikh Hamud, est l'un de ses prédécesseurs<sup>13</sup>.

Du point de vue des effectifs, selon le Conseil national roumain pour les réfugiés, l'homologue roumain de l'OFPRA, en août 2016, de la NISA dispose de 1 500 employés. L'agence emploie des officiers de renseignement dans les grandes villes du Centre sud ainsi qu'une unité spéciale d'environ 200 agents appelée *gashaan* répartie en deux groupes, intitulés *alpha* et *bravo*. Le rapport roumain estime que la NISA est un service compétent, mais qu'il ne bénéficie pas de la confiance de la population<sup>14</sup>.

La terminologie n'est cependant pas claire. Selon le journal canadien *The Star*, « *gashaan* » désigne le groupe alpha. Le média ne mentionne pas de groupe *bravo*. Par ailleurs c'est le chiffre de 600 agents qui est retenu par un article du 25 mai 2014. *The Star* affirme enfin, que le groupe *alpha* a été spécialement entraîné et équipé par la CIA<sup>15</sup>.

En 2017, un projet, initié par le gouvernement, prévoyait la création d'un autre service, indépendant, la Mission de stabilisation de Mogadishu (MSM) dont la composition clanique serait mixte et dont l'objectif serait de démanteler les cellules radicales. L'unité compterait 1 500 soldats dont 600 de l'armée régulière (SNA), entraînés par les Emirats arabes unis, par la SNA et les forces de polices somaliennes<sup>16</sup> (SPF). Un rapport de 2017 de HRW estime néanmoins que le gouvernement et ses partenaires n'ont pas fait de la construction d'une structure de sécurité leur priorité. Aucun outil ne permet de redresser la situation de la NISA et d'enrayer l'état d'impunité dont jouit l'agence<sup>17</sup>.

---

<sup>8</sup> NUPI, 2019, [url](#)

<sup>9</sup> Nations unies, 12/2017, [url](#)

<sup>10</sup> Nations unies, 02/11/2017, [url](#)

<sup>11</sup> Abukaralbadri, 12/10/2014, [url](#)

<sup>12</sup> Nations unies, 31/10/2016, [url](#)

<sup>13</sup> Washington Post, 08/05/2016, [url](#)

<sup>14</sup> Romanian National Council for Refugees, *op.cit.* [url](#)

<sup>15</sup> The Star, 25/05/2014, [url](#)

<sup>16</sup> Romanian National Council for Refugees, *op.cit.* [url](#)

<sup>17</sup> HRW, 02/05/2017, [url](#)

## 2. Un recrutement parfois problématique

### 2.1. Membres d'al Shabab

Le rapport de 2016 des Nations unies affirme qu'un certain nombre de déserteurs et d'anciens membres d'al-Shabab sont autorisés à rejoindre les rangs de la NISA<sup>18</sup>. L'ONG *International Crisis Group* (ICG) estime pour sa part que la NISA emploie également des déserteurs d'al Shabab, ce qui ne manque pas de poser un problème de duplicité de certains agents, anciens membres du groupe terroriste ayant changé d'allégeance. Ainsi, un expert stratégique, cité anonymement, affirme que la NISA est infiltrée par al-Shabab. Il précise que cela ne signifie pas que le groupe ait noyauté le service ; néanmoins, il insiste sur l'existence de suspicions lourdes de vols de données à caractère sensible<sup>19</sup>.

Le *Bertelsmann Stiftung Transformation Index* (BTI) estime pour sa part, que la NISA est notamment caractérisée par de nombreuses luttes intestines et, selon son rapport de 2020, des rumeurs laisseraient entendre que les rangs de l'agence, notamment à des postes de décision, sont infiltrés par des éléments d'al-Shabab<sup>20</sup>. Un rapport de 2017 des Nations unies confirme que certains déserteurs d'al-Shabab sont d'anciens agents de la NISA ayant combattu au Puntland sous la direction du commandant du renseignement, Ali Dhere, lequel est mentionné comme un cadre, mais nullement comme le chef du renseignement de l'époque<sup>21</sup>.

### 2.2. Recrutement d'enfants

Selon le BTI, la NISA fait partie, avec l'armée nationale somalienne (SNA) et les forces de police (SPF), des recruteurs principaux participant à l'intégration des milices claniques. Le BTI estime que les recrutements manquent de transparence et précise que les nouvelles recrues ne sont pas toujours enregistrées parmi les membres officiels<sup>22</sup>. Un rapport de 2017 de HRW confirme que des enfants sont employés par le renseignement somalien, notamment comme informateurs pour identifier les membres d'al-Shabab<sup>23</sup>.

Dans un article de 2016, le *Washington Post*, sur la base d'entretiens effectués avec des enfants et des officiels des Nations unies et du gouvernement somalien, confirme que les mineurs sont utilisés depuis des années par la NISA. Ils sont ainsi envoyés dans les quartiers où les membres d'al-Shabab se cachent afin de rapporter des informations. L'article explique qu'un certain nombre d'enfants trouve la mort dans le cadre de ces opérations<sup>24</sup>.

L'article décrit également le fait beaucoup de mineurs sont d'anciens membres du groupe terroriste et qu'ils sont ainsi utilisés par la NISA pour surveiller leurs anciens camarades. Il est précisé, dans un témoignage, que leur sécurité est bien souvent compromise par le fait que : « tout le monde voit que vous travaillez avec eux ». Il arrive même que ces

---

<sup>18</sup> Nations unies, 31/10/2016, [url](#)

<sup>19</sup> Romanian National Council for Refugees, *op.cit.* [url](#)

<sup>20</sup> BTI, 2020, [url](#)

<sup>21</sup> Nations unies, 02/11/2017, [url](#)

<sup>22</sup> BTI, 2020, [url](#)

<sup>23</sup> HRW, 12/01/2017, [url](#)

<sup>24</sup> Washington Post, 08/05/2016, [url](#)

enfants soient obligés de revêtir l'uniforme de la NISA. Ils sont appelés « *far-muuq* », littéralement, « ceux qui pointent du doigt »<sup>25</sup>.

Selon la dizaine d'enfants interrogée par le *Washington Post*, les programmes de réhabilitation dans lesquels les mineurs sont intégrés après leur temps dans les rangs d'al-Shabab, ne concerne que très peu la réhabilitation à proprement parler. Ce programme permet bien souvent aux cadres de la NISA de recruter de nouveaux mineurs afin qu'ils coopèrent avec eux, parfois de manière forcée. Les enfants sont alors obligés de marcher dans la rue durant des heures au cours d'opérations menées dans la capitale. Ils ne savent pas quand ils seront libérés. L'article du *Washington Post* laisse entendre que les enfants sont payés 2\$ par suspect pointé<sup>26</sup>.

A la fin 2015, le nombre de mineurs travaillant pour la NISA étant devenu assez important, la pression des ONG et du gouvernement américain a réussi à faire transférer un certain nombre de jeunes depuis des centres de détention gouvernementaux somaliens vers un véritable centre de réhabilitation juvénile dans le centre de Mogadishu, l'*Elman Peace and Human Rights Center*, dont les fonds sont gérés par l'UNICEF<sup>27</sup>.

Néanmoins, l'utilisation des enfants dans des opérations de renseignement perdure, malgré la ratification en 2015 par la Somalie de la Convention des droits de l'enfant, qui interdit, en principe, le recrutement d'enfant de moins de 15 ans par les forces de sécurité. La Cour pénale internationale qualifie ce type de recrutement de crime de guerre<sup>28</sup>.

Le BTI va également dans le sens des sources susmentionnées et évoque de multiples violations des droits de l'homme. Son rapport de 2020 estime ainsi que la NISA, tout comme l'agence de renseignement du Puntland (PIA) ont arrêté et placé en détention un certain nombre de personnes mineures suspectées de travailler avec al-Shabab. Les deux agences auraient alors eu recours à des méthodes d'interrogatoire illégales, ainsi qu'à la torture<sup>29</sup>.

Le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), l'homologue danois de l'OFPPA, a constaté, dans un rapport de 2017, à partir d'entretiens effectués à Nairobi, que beaucoup d'enfants utilisés par les services de sécurité ne sont pas affiliés à al-Shabab, mais à des gangs locaux et à des milices locales<sup>30</sup>.

### 3. La lutte contre le terrorisme

#### 3.1. La NISA et al Shabab

L'essentiel de l'action de la NISA est centré sur la lutte contre le terrorisme, celui d'al-Shabab tout particulièrement. Le groupe extrémiste menace presque quotidiennement les intérêts du gouvernement fédéral. Il est ainsi régulièrement fait appel aux services du

---

<sup>25</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>26</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>27</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>28</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>29</sup> BTI, *op.cit.* [url](#)

<sup>30</sup> DRC, 03/2017, [url](#)

renseignement somalien afin de réaliser des opérations de police. Ainsi, en mars 2015, comme l'évoque un document du département d'Etat américain (USDOS), une opération de contreterrorisme impliquant la NISA a fait grand bruit. Al-Shabab a pris d'assaut un hôtel de la capitale et l'unité d'élite « Gashaan » est alors intervenue<sup>31</sup>.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) du Canada a mentionné l'attaque par al-Shabab de la prison de la NISA, en août 2014, laquelle a occasionné la mort de trois membres des services de renseignement<sup>32</sup>.

Un rapport de 2015 du *Danish Immigration Service*, l'homologue danois de l'OFPPA, estime que l'organisation al-Shabab vise régulièrement les employés de la NISA, ce qui met quotidiennement leur vie en danger<sup>33</sup>.

### 3.2. Les centres de réhabilitation

Un rapport de 2014 de HRW mentionne des tribunaux militaires pour qualifier la catégorie de risque que représentent les anciens membres d'al-Shabab « évalués » par la NISA. L'ONG estime qu'il n'est pas nécessaire d'être membre d'une organisation terroriste pour passer devant ces tribunaux militaires et qu'il s'agit bien souvent d'un prétexte. Selon ce rapport, n'importe qui peut être arrêté par la NISA pour collusion avec le groupe terroriste, et ce même si l'on ne possède aucun lien avec ladite organisation<sup>34</sup>.

*Africa Defense Forum* (ADF), magazine américain spécialisé sur les questions sécuritaires africaines, estime, dans un article du 10 mai 2017, que le programme de réhabilitation de déserteurs d'al-Shabab inclut la NISA. Cette dernière surveille et vérifie les antécédents d'un certain nombre de candidats<sup>35</sup>.

La lutte contre le terrorisme demeure certes la principale activité de la NISA, mais il arrive que l'Etat utilise celle-ci pour faire du maintien de l'ordre. L'agence est aussi impliquée dans certaines missions de police. Un rapport de 2017 des Nations unies souligne que l'agence sort régulièrement de ses attributions classiques<sup>36</sup>. Un rapport de HRW de 2017 confirme que l'agence sort régulièrement de ses attributions pour arrêter et placer en détention, parfois illégalement, un certain nombre de personnes qui sont alors détenues durant de longues périodes, sans charge légale<sup>37</sup>. Un rapport de 2017 du département d'Etat américain (USDOS) confirme également que le FGS associe la NISA à certaines missions de police, notamment pour mettre en détention des personnes, soulignant encore que dans ces cas, l'agence sort de son cadre légal<sup>38</sup>.

Un article d'octobre 2018 du journal *The New Humanitarian* confirme que les anciens membres d'al-Shabab sont « traités » par la NISA. Les anciens combattants de l'organisation terroriste sont répartis à travers les différents centres de réhabilitation gérés

---

<sup>31</sup> USDOS, 02/06/2016, [url](#)

<sup>32</sup> CISR, 24/11/2014, [url](#)

<sup>33</sup> Danish Immigration Service, *op.cit.* [url](#)

<sup>34</sup> HRW, 2014, [url](#)

<sup>35</sup> ADF, 10/05/2017, [url](#)

<sup>36</sup> Nations unies, 02/11/2017, [url](#)

<sup>37</sup> HRW, 02/05/2017, [url](#)

<sup>38</sup> USDOS, 03/03/2017, [url](#)

par un certain nombre d'ONG qui fournissent à leurs usagers enseignement et formation. L'article pointe l'agence de renseignement, à partir de témoignages d'anciens « détenus », comme étant à l'origine d'un certain nombre de violations des droits de l'Homme. Le document cite notamment des violations à l'encontre de personnes mineures, des écarts vis-à-vis des procédures, des tribunaux militaires secrets, de longues périodes de détention sans charge et, dans certains cas, la présence d'actes de torture. Un témoin nuance le propos. Il affirme que la torture et la maltraitance physique ne sont pas systématiques, mais qu'elles se produisent néanmoins régulièrement. Notamment, il est question de jeunes garçons portant des marques physiques, conséquences des actes de torture qu'ils ont subi dans les locaux de la NISA<sup>39</sup>.

Le DRC confirme l'existence de centres de réhabilitation dont les programmes sont dirigés par la NISA. Les témoignages évoquent quatre centres : un à Mogadishu, un à Kismayo, un à Baidoa et un à Beled Weyn<sup>40</sup>. Un autre document du *Danish Immigration Service* mentionne également, en 2015, le camp de Serindi comme un établissement potentiel de réhabilitation d'anciens combattants d'al-Shabab<sup>41</sup>. Les témoignages recueillis par le DRC décrivent le traitement des personnes placées dans ces centres. Les interrogatoires peuvent occasionner des traitements inhumains, notamment des actes de torture. Le document du DRC précise qu'en 2016, une centaine d'anciens membres d'al-Shabab ont été réintégrés à la vie normale à Mogadishu et à Baidoa. De manière générale, les personnes qui sortent de ces camps sont placées sous surveillance pendant deux ans par les personnels de la NISA. Des témoins contactés par téléphone ont confié au DRC avoir néanmoins réintégré les rangs d'al-Shabab par la suite<sup>42</sup>.

#### 4. Atteintes à la liberté d'expression et traitements inhumains

Selon un rapport des Nations unies de 2016, la NISA est accusée régulièrement d'exercer des pressions sur la presse et les opposants politiques. Les rapports entre les opérations menées par les services fédéraux de renseignement et le ministère de l'Information ne sont pas claires. Un doute planerait ainsi sur l'implication directe du gouvernement dans les actions illégales de la NISA<sup>43</sup>.

En effet, dès sa création en 2013, la NISA a réalisé des opérations de censure de l'information. Ainsi, entre 2013 et 2015, *Radio Shabelle*, important média local, a été la cible de cinq de ces opérations. Le 23 octobre 2013, ses programmes ont été suspendus durant un mois sans explication. Par ailleurs, en novembre, le directeur de la radio a été arrêté. Il ne s'agit que de l'un des nombreux faits de pression sur la presse somalienne ou sur l'opposition politique. Le média a également subi des arrestations de ses agents, la censure de ses programmes et la saisie d'équipements<sup>44</sup>.

Un article d'Abukaralbadri, blogueur somalien qui centre son activité sur l'information et le journalisme, affirme qu'une vingtaine de journalistes ont été arrêtés, et les stations *Sky FM* et *Shabelle* sommées de cesser leur diffusion. Le Procureur général Ahmed Ali Dahir a confirmé avoir donné l'autorisation à la NISA de procéder à la fermeture des locaux de deux stations et à l'arrestation d'une partie de leur personnel. Par ailleurs, un cadre

---

<sup>39</sup> The New Humanitarian, 29/10/2018, [url](#)

<sup>40</sup> DRC, *op.cit.* [url](#)

<sup>41</sup> Danish Immigration Service, *op.cit.* [url](#)

<sup>42</sup> DRC, *op.cit.* [url](#)

<sup>43</sup> Nations unies, 08/2016, [url](#)

<sup>44</sup> *Ibid.* [url](#)



supérieur de la NISA, Abdifatah Omar Shawey, a averti les médias des dangers auxquels ils s'exposent en rapportant des informations sur les opérations de sécurité à Mogadishu et en dehors. Il a ainsi fait arrêter tous les journalistes qui enfreindraient cet ordre<sup>45</sup>.

Par ailleurs, cet article indique qu'en 2014, la NISA a imposé à la presse de ne plus couvrir les affaires ayant trait à al-Shabab, information corroborée par un rapport d'*Amnesty International* (AI)<sup>46</sup>. La censure imposée par le service de renseignement l'a été sans l'approbation du ministre de l'Information, qui s'est dit surpris d'apprendre l'existence de ces ordres, sans que personne ne l'ait consulté. Après un épisode de forte tension, Abdullahi Mohamed Ali, chef de la NISA, a été limogé, mais les restrictions et la pression sur les journalistes perdurent<sup>47</sup>.

Divers autres faits de pression sur des professionnels des médias semblent avoir impliqué la NISA. En février 2014 le directeur du média *Radio Danan* ainsi que deux journalistes ont été arrêtés après avoir publié des photographies d'un vice-président de région qui venait d'être blessé à la suite d'un attentat à la bombe. Les trois hommes ont alors été interrogés et, probablement, torturés dans un centre de détention de la NISA<sup>48</sup>. HRW évoque le témoignage d'un ancien journaliste qui a travaillé pour le *Guardian* et le *Wall Street Journal*. Celui-ci affirme qu'en octobre 2014, il a été la cible de coups de feu provenant d'une voiture où l'un des individus portait l'uniforme vert de la NISA<sup>49</sup>.

Le rapport général de HRW portant sur l'année 2014 met en cause la NISA dans des actions d'intimidation de journalistes. Il estime que le nombre de menaces à l'encontre des journalistes a augmenté au début de l'année 2014. Il est également fait référence à l'arrestation, le 11 février, de Mohamed Haji Bare du média *Radio Danan* et Ibrahim Mohamed de *Radio Haatuf*, et leur placement en détention durant trois jours. Ces deux hommes ont été battus et menacés pour avoir pris des photographies d'un vice-gouverneur blessé dans un attentat à la voiture piégée<sup>50</sup>.

En 2015, Reporters sans frontières (RSF) a mentionné une opération de la NISA contre *Radio Shabelle* et *Sky FM*, deux chaînes du groupe *Shabelle Media Network*. Les deux stations ont une fois de plus été fermées et des journalistes ont été arrêtés. Il s'agissait de la troisième attaque des services de renseignement contre ces chaînes en 18 mois. RSF estime que les dirigeants de ces médias sont particulièrement surveillés. Par la suite, le directeur de *Radio Shabelle*, Mohamed Muse, et son rédacteur-en-chef, Ahmed Abdi Hassan, ont été arrêtés en avril 2015 et la surveillance s'est accrue sur le président de *Shabelle Medi Network*, Abdimalik Yusuf. Lors de cette action, la NISA s'est fondée sur l'instruction verbale de septembre 2014 émanant de l'agence elle-même et portant sur l'interdiction de diffusion d'enregistrements de propos d'al-Shabab. Or *Radio Shabelle* avait effectivement diffusé des propos de Shaikh Ali Dheere, le porte-parole du groupe islamiste, sur un massacre, le 2 avril 2015, de plusieurs étudiants à l'Université de Garissa (Kenya), dans la banlieue de la capitale kenyane, Nairobi<sup>51</sup>.

---

<sup>45</sup> Abukaralbadri, *op.cit.* [url](#)

<sup>46</sup> AI, 25/02/2015, [url](#)

<sup>47</sup> Abukaralbadri, *op.cit.* [url](#)

<sup>48</sup> EASO, 08/2014, [url](#)

<sup>49</sup> HRW, 05/2016, [url](#)

<sup>50</sup> HRW, 29/01/2019, [url](#)

<sup>51</sup> RSF, 09/04/2015, [url](#)

Une autre affaire a été relatée par RSF en 2015, celle de l'arrestation par la NISA d'Abdullahi Hersi Kulmiye, directeur de la chaîne de médias *Universal TV's* et de son directeur des programmes Ali Dahir Salad, le 2 octobre 2015. Plus tard, l'agence de renseignement a fait plusieurs autres incursions dans leurs locaux à Mogadishu. Avec l'aval du procureur général, la NISA a été autorisée à garder les deux journalistes en détention durant une période de 21 jours. Selon RSF, cette arrestation serait due à la diffusion de propos de deux parlementaires qui présentaient alors une motion contestant la volonté gouvernementale de maintenir des troupes éthiopiennes sur le territoire somalien. Cette action de la NISA s'est faite avec l'aval du gouvernement lui-même puisque le ministre de l'Information, Maxamud Cabdi Xasan, a estimé que l'opération d'investigation était justifiée, eu égard aux avertissements qui avaient été adressés à la chaîne<sup>52</sup>. Le rapport de 2016 de HRW affirme que ces événements sont très fréquents et que la Cour suprême n'a jamais autorisé ces actions<sup>53</sup>.

Le 22 février 2016, le secrétaire général d'un parti politique (*Banaadiri Political Reformation Council*) a été arrêté par la NISA après une manifestation de soutien de ses partisans dans la ville de Mogadishu. L'homme militait notamment pour les droits de la communauté *banaadiri*. Il a été relâché trois jours plus tard après un rappel à l'ordre de la mission des Nations unies en Somalie (UNSOM) et du ministre fédéral des questions relatives aux femmes et aux droits de l'Homme<sup>54</sup>.

En avril 2015, trois journalistes, dont deux de *Goobjoog radio*, ont été arrêtés de manière arbitraire par les services de renseignement à Beledweyne. La station a été sommée de cesser d'émettre. Les trois hommes ont été placés en détention trois jours durant<sup>55</sup>.

Bien que la Constitution interdise la torture, des allégations récurrentes d'usage de la torture et d'arrestations arbitraires visent la NISA et l'armée en général. Le rapport de 2016 des Nations unies mentionne notamment l'existence de mauvais traitements. Dans un cas, notamment, une vidéo a permis d'identifier deux officiels ayant eu recours à des mauvais traitements. L'un d'entre eux a été emprisonné, l'autre a demandé et eu l'asile dans un pays européen<sup>56</sup>.

Un rapport de 2016 des Nations unies affirme que, le 14 juillet 2015, la NISA a conduit une opération à l'hôtel Makka al-Mukarama de Mogadishu où deux importants « anciens » de la tribu Hawiye, Abukar Geney des Haber Gidir et Abdullahi Gedi Shador des Abgaal Wa'esli avaient organisé une rencontre avec d'autres anciens de la tribu afin de discuter de la transition gouvernementale. L'agence de renseignement affirme alors avoir intercepté un véhicule piégé et a sommé l'hôtel de donner la liste de toutes les personnes qui y passeraient, ce qui pourrait constituer une atteinte à la liberté d'expression et à la vie privée. Le rapport affirme encore que l'usage de tactiques d'intimidation par la NISA est en augmentation<sup>57</sup>. Le fait est confirmé par un autre rapport des Nations unies de 2016 qui ajoute que la NISA a réitéré une opération similaire le lendemain<sup>58</sup>.

---

<sup>52</sup> RSF, 06/10/2015, [url](#)

<sup>53</sup> HRW, 05/2016, [url](#)

<sup>54</sup> Nations unies, 08/2016, [url](#)

<sup>55</sup> HRW, 05/2016, [url](#)

<sup>56</sup> Nations unies, 31/10/2016, [url](#)

<sup>57</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>58</sup> Nations unies, 08/2016, [url](#)

Un rapport de 2016 de HRW confirme que la NISA procède à des arrestations arbitraires et menace des civils, des journalistes tout particulièrement<sup>59</sup>. Un autre rapport de 2016, publié par l'USDOS confirme que des membres du service de renseignement ont eu recours à des arrestations arbitraires sans mandat les y autorisant et à la torture<sup>60</sup>.

Le département des Affaires étrangères et du commerce (DAFT) du gouvernement australien confirme, dans son rapport de 2017, que les journalistes sont régulièrement harcelés par les forces de sécurité du gouvernement somalien<sup>61</sup>. Dans un rapport de 2017, le Département d'Etat américain (USDOS) confirme que les agents de la NISA conduisent des opérations massives d'arrestation sans mandat légal pour le faire. Il confirme aussi l'existence de mise en détention pour des périodes prolongées durant lesquelles tortures et traitements dégradants sont fréquents<sup>62</sup>. Un rapport de HRW de 2017 confirme ces éléments en précisant que ce n'est pas un phénomène nouveau et que la NISA continue de recourir aux arrestations arbitraires et à la torture.<sup>63</sup>

En décembre 2017, un rapport des Nations unies en Somalie affirme que la NISA viole régulièrement les lois relatives aux droits de l'Homme. Elle vise en particulier les journalistes et les potentiels membres d'al-Shabab. Ceux-ci sont souvent placés en détention sans charges<sup>64</sup>. Le rapport de 2017 de HRW confirme que l'agence harcèle les journalistes en les plaçant en détention, parfois, durant de longues périodes. Le phénomène concerne aussi les militants politiques<sup>65</sup>. Un rapport de 2017 de l'Union européenne confirme des faits de harcèlement et de censure de la presse. Ainsi, le 15 octobre 2016, le journal *XOG Ogaal*, l'un des plus vieux médias de la capitale, s'est trouvé obligé de fermer ses locaux. Son éditeur en chef, Abdi Adan Guled a alors été arrêté<sup>66</sup>. L'affaire ayant été médiatisée, il est relâché trois jours plus tard<sup>67</sup>.

Le 5 octobre 2020, HRW, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) et AI ont écrit une lettre commune au chef de l'Etat somalien, Mohammed Abdullahi Mohammed dit « Farmajo » afin de lui adresser un certain nombre de préoccupations et de recommandations. Parmi celles-ci, les trois ONG l'enjoignent notamment à veiller à ce que la NISA et la police respectent pleinement les droits des journalistes et des travailleurs des médias. Ce document montre donc implicitement que les forces de sécurité violent les libertés de la presse<sup>68</sup>.

---

<sup>59</sup> HRW, 05/2016, [url](#)

<sup>60</sup> USDOS, 13/04/2016, [url](#)

<sup>61</sup> DAFT, 13/06/2017, [url](#)

<sup>62</sup> USDOS, 03/03/2017, [url](#)

<sup>63</sup> HRW, [url](#)

<sup>64</sup> Nations unies, 12/2017, [url](#)

<sup>65</sup> HRW, 02/05/2017, [url](#)

<sup>66</sup> RSF, 17/10/2016, [url](#)

<sup>67</sup> UE, 02/2017, [url](#)

<sup>68</sup> HRW, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) et AI, 05/10/2020, [url](#)

## Bibliographie

Sites web consultés en décembre 2020.

### Organisations intergouvernementales

The New Humanitarian, "Reporter's Diary: Heal Somalia's Former Child Soldiers, Heal a Nation", 29/10/2018, <https://pulitzercenter.org/reporting/reporters-diary-heal-somalias-former-child-soldiers-heal-nation>

Nations unies, "Protection of civilians – building the foundation for Peace, Security and Human Rights in Somalia", 12/2017, [https://unsom.unmissions.org/sites/default/files/protection\\_of\\_civilians\\_report\\_20171210\\_2.pdf](https://unsom.unmissions.org/sites/default/files/protection_of_civilians_report_20171210_2.pdf)

Nations unies, "Letter dated 2 Novembre 2017 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolutions 751 (1992) and 1907 (2009) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council", 02/11/2017, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1417467/1226\\_1510235261\\_n1730317.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1417467/1226_1510235261_n1730317.pdf)

Union européenne (UE), "Somalia 2016 – 2017 Limited Election Process – EU Election Expert Mission – Final report", 02/2017, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1408355/1226\\_1505130012\\_eu-eem-somalia-final-report.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1408355/1226_1505130012_eu-eem-somalia-final-report.pdf)

Nations unies, "Letter dated 7 October 2016 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolution 751 (1992) and 1907 (2009) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council", 31/10/2016, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1393647/1226\\_1487245603\\_n1630079.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1393647/1226_1487245603_n1630079.pdf)

Nations unies, "Report on the Right to Freedom of Expression : Striving to Widen Democratic Space in Somalia's Political Transition", 08/2016, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1394901/1930\\_1488983433\\_unsom-freedomexpressionreport-aug312016.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1394901/1930_1488983433_unsom-freedomexpressionreport-aug312016.pdf)

European Asylum Support Office (EASO), « Rapport d'information sur les pays d'origine – Somalie centrale et méridionale – Aperçu du pays », 08/2014, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1140640/4543\\_1435819171\\_coi-somalia-fr.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1140640/4543_1435819171_coi-somalia-fr.pdf)

### Institutions nationales

Romanian National Council for Refugees, "South and Center Somalia", 2017, <https://www.portal-ito.ro/#/view/13d07d69-5bd8-424f-971b-3732d1195a27>

Australie, Département des Affaires étrangères et du commerce (DFAT), "DFAT country information report Somalia", 13/06/2017, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1419317/4792\\_1512562459\\_country-information-report-somalia.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1419317/4792_1512562459_country-information-report-somalia.pdf)

Danish Refugee Council (DRC), "South and Central Somalia \_ Security situation, al-Shabab Presence, and Target Groups – Report based on interviews in Nairobi, Kenya, 3 to 10 december 2016", 03/2017, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1394705/1788\\_1489062832\\_som.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1394705/1788_1489062832_som.pdf)

United States Department of State (USDOS), "Country Report on Human Rights Practices 2016 – Somalia", 03/03/2017, <https://www.ecoi.net/en/document/1394902.html>

United States Department of State (USDOS), "country Report on Terrorism 2015 – Chapter 2 – Somalia", 02/06/2016, <https://www.ecoi.net/en/document/1171588.html>

United States Department of State (USDOS), "Country Report on Human Rights Practices 2015 – Somalia", 13/04/2016, <https://www.ecoi.net/en/document/1180665.html>

Danish Immigration Service, "South Central Somalia- Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process – Report from the Danish Immigration Service's fact finding mission to Nairobi, Kenya and Mogadishu, Somalia, 2-12 May 2015", 02/2015, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1141165/1788\\_1443181235\\_somalia-ffm-report-2015.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1141165/1788_1443181235_somalia-ffm-report-2015.pdf)

[Canada, Commission de l'immigration et du statut de réfugié \(CISR\), « Information sur la situation des adeptes du soufisme à Mogadiscio ; les incidents de violence impliquant al Shabab et des adeptes du soufisme ; la situation en matière de sécurité et la protection offerte par l'Etat à Mogadiscio \(2013 – novembre 2014\), 24/11/2014, https://www.ecoi.net/en/document/1055363.html](https://www.ecoi.net/en/document/1055363.html)

## **Organisations non gouvernementales**

Human Rights Watch (HRW), le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) et Amnesty International (AI), "Concerns and recommendation on Somalia's New Media Law", 05/10/2020, <https://www.ecoi.net/en/file/local/2038685/AFR5231642020ENGLISH.PDF>

Bertelsmann Stiftung Transformation Index (BTI), "Somalia Country Report 2020", 2020, <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-SOM-2020.html>

Human Rights Watch (HRW), "Human Rights Priorities for Somalia's New Government", 02/05/2017, <https://www.ecoi.net/en/document/1399611.html>

Human Rights Watch (HRW), "World Report 2017 – Somalia", 12/01/2017, <https://www.ecoi.net/en/document/1236408.html>

Reporter sans frontières (RSF), "Somalia : Leading Mogadishu daily's editor arrested", 17/10/2016, <https://www.ecoi.net/en/document/1250444.html>

Freedom House, " Freedom of the Press 2016 – Somalia", 2016, <https://www.ecoi.net/en/document/1397062.html>

Reporter sans frontières (RSF), "Somalia – Government arrests two journalists, closes TV station", 06/10/2015, <https://www.ecoi.net/en/document/1187877.html>

Human Rights Watch (HRW), " 'Like Fish in Poisonous Waters' – Attacks on Media Freedom in Somalia", 05/2016, [https://www.ecoi.net/en/file/local/1212702/1002\\_1462713360\\_somalia0516web.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1212702/1002_1462713360_somalia0516web.pdf)

Reporter sans frontières (RSF), "Security agency raids Shabelle Media Network again, two held", 09/04/2015, <https://www.ecoi.net/en/document/1178394.html>

Amnesty International (AI), "Amnesty International Report 2014/15 – The State of the World's Human Rights – Somalia", 25/02/2015, <https://www.ecoi.net/en/document/1358124.html>

Human Rights Watch (HRW), "World Report 2015 - Somalia", 29/01/2015,  
<https://www.ecoi.net/en/document/1199550.html>

Human Rights Watch (HRW), "The courts of 'Absolute Power' – Fair Trial Violations by Somalia's Military Court", 2014,  
[https://www.ecoi.net/en/file/local/1356894/1788\\_1400757359\\_somalia0514-forupload.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1356894/1788_1400757359_somalia0514-forupload.pdf)

### **Think thanks, universités et centres de recherches**

Institut norvégien pour les affaires internationales (NUPI), "Should I stay or should I go ? Security considerations for members leaving al-Shabab in Somalia", 2019,  
<https://www.jstor.org/stable/pdf/resrep19876.pdf?refreqid=excelsior%3A0d3c8e07ed9b621b2ce38fc54ddc9714>

### **Médias**

Africa Defense Forum (ADF), "A Rehabilitation program offers fighters an exit from al-Shabab", 10/05/2017, <https://adf-magazine.com/2017/04/there-is-a-way-out/>

Washington Post, "US funding Somali intelligence agency has been using kids as spies", 08/05/2016, [https://www.washingtonpost.com/world/africa/exclusive-us-funded-somali-intelligence-agency-has-been-using-kids-as-spies/2016/05/06/974c9144-0ce3-11e6-a6b6-2e6de3695b0e\\_story.html](https://www.washingtonpost.com/world/africa/exclusive-us-funded-somali-intelligence-agency-has-been-using-kids-as-spies/2016/05/06/974c9144-0ce3-11e6-a6b6-2e6de3695b0e_story.html)

The Star, "Somalia's new war order", 25/05/2014,  
[https://www.thestar.com/news/world/2014/05/25/star\\_exclusive\\_somalias\\_new\\_war\\_order.html](https://www.thestar.com/news/world/2014/05/25/star_exclusive_somalias_new_war_order.html)

### **Blog**

Abukaralbadri, "Somalia: Press freedom under fire as security forces increase media crackdown", 12/10/2014, <https://abukaralbadri.wordpress.com/2014/09/12/somalia-press-freedom-under-fire-as-security-forces-increase-media-crackdown/>